



NOTICE OF MOTION AVIS DE MOTION

**ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE
TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES**

HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: Constitution Committee

(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \

le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Daniel Roussel/Neil Jacobson

ARTICLE NO./N°. ARTICLE: 2.2 a_

PAGE NO./N° DE PAGE: 14

BY-LAW NO./N°. STATUT: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

SECTION NO./N°. PARTIE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT:

HNB se compose des conseils et commissions de hockey ci-après : le conseil de hockey mineur, le conseil des officiels de hockey, le conseil de hockey senior, la commission de hockey féminin, la commission du hockey élite, la commission du développement et la commission du hockey junior. Sauf mention contraire dans la constitution, les règlements administratifs et règlements ou dans le manuel des opérations de ces conseils et commissions, ceux-ci sont désignés par les sigles suivants : CHMNB, COHNB, CHSNB, CHFNB, CHÉ et CHJNB. Les conseils et Commissions dirigent leurs affaires conformément à la sous-partie de la constitution, des règlements administratifs et des règlements de HNB qui s'appliquent à chacun, ainsi qu'à leur manuel des opérations respectif approuvé par HNB.

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

HNB se compose des conseils et commissions de hockey ci-après : le conseil de hockey mineur, le conseil des officiels de hockey, le conseil de hockey senior, la commission de hockey féminin, la commission du hockey élite, la commission du développement et la commission du hockey junior. Sauf mention contraire dans la constitution, les règlements administratifs et règlements ou dans le manuel des opérations de ces conseils et commissions, ceux-ci sont désignés par les sigles suivants : CHMNB, COHNB, CHSNB, CHFNB et CHÉ. Les conseils et Commissions dirigent leurs affaires conformément à la sous-partie de la constitution, des règlements administratifs et des règlements de HNB qui s'appliquent à chacun, ainsi qu'à leur manuel des opérations respectif approuvé par le **conseil d'administration de HNB**.

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT:

Pour refléter la suppression de la commission du hockey junior et alignement avec l'article 5.4 (d)

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
---------	---------------------	------------------	--------------------	---	--------------------

NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					
NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIERE					



**NOTICE OF MOTION
AVIS DE MOTION**

**ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE
TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES**

HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: Constitution Committee

(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \

le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Daniel Roussel/Neil Jacobson

ARTICLE NO./N°. ARTICLE:	2.2 c (nouveau)	PAGE NO./N° DE PAGE:	14
BY-LAW NO./N°. STATUT:	_____	PAGE NO./N° DE PAGE:	_____
REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT:	_____	PAGE NO./N° DE PAGE:	_____
SECTION NO./N°. PARTIE:	_____	PAGE NO./N° DE PAGE:	_____

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT: Nouveau

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

L'édition actuelle du « Roberts Rules of Order » sera utilisée comme référence parlementaire pour les réunions et l'administration de HNB.

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT:

Clarifier la référence procédurale pour les réunions et l'administration de toutes les entités sanctionnées par HNB.

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					
NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIERE					

REC'D BY:

DATE:



NOTICE OF MOTION AVIS DE MOTION

**ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE
TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES**

HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: Constitution Committee

(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \
le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Daniel Roussel / Neil Jacobson

ARTICLE NO./N°. ARTICLE: _____

BY-LAW NO./N°. STATUT: 4.1(f) _____

REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT: _____

SECTION NO./N°. PARTIE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: 16

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT:

Les membres à vie; Le statut de membre à vie constitue le plus grand honneur décerné par HNB. Il n'est accordé que pour des SERVICES EXCEPTIONNELS rendus à HNB. Les mises en candidature des membres à vie doivent être soumises par écrit au directeur exécutif, au plus tard le deuxième vendredi d'avril. Elles doivent recevoir une approbation écrite d'au moins six membres du conseil d'administration pour chaque membre à vie proposé. Les nominations au statut de membre à vie doivent être présentées aux membres du conseil d'administration pour leur approbation et acceptation. Les nominations doivent recevoir l'approbation de 80% du conseil d'administration. Il y aura une période d'attente de deux ans à partir du dernier engagement à titre de membre du conseil d'administration, d'un conseil, d'une commission, d'un comité ou à titre de membre de la direction d'une association, d'un club ou d'une ligue. Les membres à vie ont le privilège d'agir à titre de conseiller; ils n'ont toutefois pas le droit de vote.

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

Les membres à vie; Le statut de membre à vie constitue le plus grand honneur décerné par HNB. Il n'est accordé que pour des SERVICES EXCEPTIONNELS rendus à HNB. Les mises en candidature des membres à vie doivent être soumises par écrit au directeur exécutif, au plus tard le deuxième vendredi d'avril. Elles doivent recevoir une approbation écrite d'au moins six membres du conseil d'administration pour chaque membre à vie proposé. Les nominations au statut de membre à vie doivent être présentées aux membres du conseil d'administration pour leur approbation et acceptation. Les nominations doivent recevoir l'approbation de 80% du conseil d'administration. Il y aura une période d'attente de deux ans à partir du dernier engagement à titre de membre du conseil d'administration, d'un conseil, d'une commission, d'un comité ou à titre de membre de la direction d'une association, d'un club ou d'une ligue. Les membres à vie ont le privilège **d'assister à l'assemblée générale annuelle de HNB et d'agir à titre consultatif auprès des membres**; ils n'ont toutefois pas le droit de vote.

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT:

Clarifiez les privilèges des membres à vie.

--	--	--	--	--	--

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					
NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIERE					



NOTICE OF MOTION AVIS DE MOTION

**ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE
TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES**

HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: Constitution Committee

(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \
le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Daniel Roussel / Neil Jacobson

ARTICLE NO./N°. ARTICLE:	_____	PAGE NO./N° DE PAGE:	_____
BY-LAW NO./N°. STATUT:	3.1(a)_____	PAGE NO./N° DE PAGE:	18
REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT:	_____	PAGE NO./N° DE PAGE:	_____
SECTION NO./N°. PARTIE:	_____	PAGE NO./N° DE PAGE:	_____

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT:

Le conseil d'administration de HNB est composé des personnes suivantes : le président, le président sortant, 8 membres du CA/ présidents COR, le CHMNB, l'AOHNB, et les présidents du CHSNB, la CHFNB, le CHJNB, HENB, les commissaires développement, le président du comité de la constitution, du président du comité du personnel et le président du comité des finances. Le mandat des membres élus du conseil d'administration prend fin à la conclusion de l'assemblée générale annuelle de HNB. Les mandats des membres « délégués » ou « nommés et approuvés » se termineront immédiatement après l'Assemblée générale annuelle de HNB. Le président tentera de pourvoir ces postes rapidement, suivant la conclusion de l'AGA et avant la réunion du conseil d'administration de septembre.

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

Le conseil d'administration de HNB est composé des personnes suivantes : le président, le président sortant, 8 membres du CA/ présidents COR, les présidents du CHMNB, l'AOHNB, le HSNB, les commissaires du HFNB, le HJNB, HÉNB et le président du **comité** des finances. Le mandat des membres élus du conseil d'administration prend fin à la conclusion de l'assemblée générale annuelle de HNB. Les mandats des membres « délégués » ou « nommés et approuvés » se termineront immédiatement après l'Assemblée générale annuelle de HNB. Le président tentera de pourvoir ces postes rapidement, suivant la conclusion de l'AGA et avant la réunion **d'automne** du conseil d'administration.

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT:

Conforme au plan stratégique. La commission de développement deviant un comité permanent.

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
---------	---------------------	------------------	--------------------	---	--------------------

NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					
NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIERE					

REC'D BY:

DATE:



NOTICE OF MOTION AVIS DE MOTION

**ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE
TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES**

HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: Constitution Committee

(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \

le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Daniel Roussel / Neil Jacobson

ARTICLE NO./N°. ARTICLE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

BY-LAW NO./N°. STATUT: 3.3 _____

PAGE NO./N° DE PAGE: 19

REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

SECTION NO./N°. PARTIE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT:

Le président de la Commission du développement est nommé par le Président, pour un mandat de deux ans. La nomination doit être approuvée par le conseil d'administration. À son expiration, le mandat peut être reconduit par le Président.

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

<supprimer>

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT:

La commission du développement devient un comité.

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					
NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIÈRE					

REC'D BY:

DATE:



NOTICE OF MOTION AVIS DE MOTION

**ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE
TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES**

HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: Constitution Committee

(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \
le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Daniel Roussel / Neil Jacobson

ARTICLE NO./N°. ARTICLE: _____

BY-LAW NO./N°. STATUT: _____ 3.4

REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT: _____

SECTION NO./N°. PARTIE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: 19

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT:

Le président la Commission de hockey féminin est nommé par le Président pour un mandat de deux ans. La nomination doit être approuvée par le conseil d'administration. À son expiration, le mandat peut être reconduit par le Président.

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

Le président la Commission de hockey féminin est nommé par le Président pour un mandat de deux ans. La nomination doit être approuvée par le conseil d'administration. À son expiration, le mandat peut être reconduit par le Président. **En cas d'une vacance au poste, le Président nomme un remplaçant pour terminer le mandat.**

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT:

Clarification du processus à suivre s'il y a une vacance d'un poste

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					
NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIERE					

REC'D BY:

DATE:



NOTICE OF MOTION AVIS DE MOTION

**ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE
TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES**

HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: Constitution Committee

(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \
le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Daniel Roussel / Neil Jacobson

ARTICLE NO./N°. ARTICLE: _____

BY-LAW NO./N°. STATUT: 3.5(a) _____

REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT: _____

SECTION NO./N°. PARTIE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: 19

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT:

Le président de la Commission de hockey junior est nommé par le Président, pour un mandat de deux ans La nomination doit être approuvée par le conseil d'administration à la réunion d'automne du Conseil. À son expiration, le mandat peut être reconduit par le Président.

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

a. Le président de la Commission de hockey junior est nommé par le Président, pour un mandat de deux ans La nomination doit être approuvée par le conseil d'administration à la réunion d'automne du Conseil. À son expiration, le mandat peut être reconduit par le Président. **En cas de vacance au poste, le Président nomme un remplaçant pour terminer le mandat.**

b. Le commissaire aura l'autorité de promouvoir et de développer le hockey junior dans toute la province du Nouveau-Brunswick. Le **commissaire** collaborera directement avec le directeur exécutif et le conseil senior pour offrir des programmes de hockey au Nouveau-Brunswick. Le **commissaire** soumettra un plan annuel au conseil d'administration pour approbation lors de leur réunion **d'automne** et soumettra un rapport annuel à l'assemblée générale annuelle de HNB.

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT: Pour combler les postes vacants et s'aligner sur le plan stratégique de HNB

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
NBHDC/CDHNB					

NBFHC/CHFNB					
NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIERE					

REC'D BY:

DATE:



NOTICE OF MOTION
AVIS DE MOTION

ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE
TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES

HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: Constitution Committee

(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \

le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Daniel Roussel / Neil Jacobson

ARTICLE NO./N°. ARTICLE: _____

BY-LAW NO./N°. STATUT: _____

REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT: _____

SECTION NO./N°. PARTIE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: 19

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT:

Le président de la Commission de hockey élite est nommé par le Président et approuvé par le conseil d'administration pour un mandat de deux ans. À son expiration, le mandat peut être reconduit par le Président.

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

Le président de la Commission de hockey élite est nommé par le Président et approuvé par le conseil d'administration pour un mandat de deux ans. À son expiration, le mandat peut être reconduit par le Président. **En cas de vacance au poste, le Président nomme un remplaçant pour terminer le mandat.**

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT:

Pour clarification du processus de combler les postes vacants

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					
NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIERE					

REC'D BY:

DATE:



NOTICE OF MOTION AVIS DE MOTION

**ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE
TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES**

HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: Constitution Committee

(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \

le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Daniel Roussel / Neil Jacobson

ARTICLE NO./N°. ARTICLE: _____

BY-LAW NO./N°. STATUT: _____ 3.8

REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT: _____

SECTION NO./N°. PARTIE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: 19

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT:

Le vice-président de HNB est élu parmi les membres du conseil d'administration pendant un mandat de 2 ans et peut être réélu. L'élection du vice-président est tenue à la réunion de septembre.

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

Le vice-président de HNB est élu parmi les membres du conseil d'administration dans les années impaires, pendant un mandat de 2 ans et peut être réélu. L'élection du vice-président est tenue à la réunion **d'automne du conseil d'administration**.

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT:

Les réunions du conseil d'administration ne sont pas toujours tenues au mois de septembre.

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					
NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIERE					

REC'D BY:

DATE:



NOTICE OF MOTION AVIS DE MOTION

**ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE
TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES**

HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: Constitution Committee

(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \

le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Daniel Roussel / Neil Jacobson

ARTICLE NO./N°. ARTICLE: _____

BY-LAW NO./N°. STATUT: _____

REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT: _____

SECTION NO./N°. PARTIE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: 20

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT:

Le conseil de direction de HNB est constitué du président sortant (durant son mandat), du président, du vice-président, du président du comité des finances, du président du comité du personnel, du président du comité des statuts et du directeur général. Le comité de direction est formé des dirigeants de HNB et agir à titre de comité consultatif auprès du président et du directeur général.

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

Le conseil de direction de HNB est constitué du président sortant (durant son mandat), du président, du vice-président, **et trois membres élus du conseil d'administration de HNB, nommés par le Président et approuvés par le conseil d'administration.** Le comité de direction est formé des dirigeants de HNB et agir à titre de comité consultatif auprès du président et du directeur général. **Les nominations des membres du conseil de direction se font par le président et ils sont approuvés par le conseil d'administration lors de la réunion d'automne aux années impaires. Le mandat des membres du conseil de direction est de 2 ans. En cas de vacance, une nouvelle nomination pour terminer le mandat doit être effectuée dans les 30 jours. Le conseil de direction aura un calendrier de réunions régulier défini dans le Calendrier des Engagements de HNB.**

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT:

Améliorez la gouvernance et la succession. Actuellement, les membres du conseil de direction peuvent être des gens qui ne sont pas membres du conseil d'administration.

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
---------	---------------------	------------------	--------------------	---	--------------------

NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					
NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIERE					

REC'D BY:

DATE:



NOTICE OF MOTION AVIS DE MOTION

**ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE
TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES**

HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: Constitution Committee

(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \

le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Daniel Roussel / Neil Jacobson

ARTICLE NO./N°. ARTICLE: _____

BY-LAW NO./N°. STATUT: _____ 5.8

REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT: _____

SECTION NO./N°. PARTIE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: 21

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT:

En l'absence du président, le vice-président exerce tous les pouvoirs et fonctions du président. En cas de vacance du poste de président, le vice-président assume la présidence pour le reste du mandat de deux ans. Le conseil d'administration doit nommer un autre vice-président à sa prochaine réunion ordinaire.

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

(a) En l'absence du président, le vice-président exerce tous les pouvoirs et fonctions du président. En cas de vacance du poste de président, le vice-président assume la présidence pour le reste du mandat de deux ans. Le conseil d'administration doit nommer un autre vice-président à sa prochaine réunion ordinaire. **Il sera membre d'office non-votant de tous les conseils, commissions et comités de HNB.**

(b) Lorsqu'il est disponible, le vice-président doit assister aux réunions régionales et de Hockey Canada appropriées.

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT:

Préciser le rôle et statut du vice-président

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					
NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIERE					



NOTICE OF MOTION AVIS DE MOTION

**ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE
TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES**

HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: Constitution Committee

(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \

le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Daniel Roussel/Neil Jacobsen

ARTICLE NO./N°. ARTICLE: _____ PAGE NO./N° DE PAGE:

BY-LAW NO./N°. STATUT: 6.2 a (nouveau) PAGE NO./N° DE PAGE: 24

REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT: _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____

SECTION NO./N°. PARTIE: _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT: NOUVEAU

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

En cas de force majeure, le Conseil d'administration peut déclarer l'état d'urgence par un vote unanime. Les détails de la déclaration et du plan d'urgence doivent être immédiatement communiqués aux membres par les moyens électroniques les plus appropriés. Bien qu'il ne soit pas limité à ; le plan d'urgence annulera, reportera et remettra les exigences légales dans toutes les constitutions de HNB et les manuels d'opération.

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT:

Faciliter la prise des décisions et les ajustements appropriés par le Conseil en cas d'atténuation ou d'urgence, comme cela a été le cas avec COVID-19

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					
NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIERE					

REC'D BY:

DATE:



NOTICE OF MOTION AVIS DE MOTION

**ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE
TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES**

HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB

SUBMITTED

BY/SOUMIS

PAR:

(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \
le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)
MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Daniel Roussel / Neil Jacobson

ARTICLE NO./N°. ARTICLE: _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____
BY-LAW NO./N°. STATUT: 7.1 a _____ PAGE NO./N° DE PAGE: 24 _____
REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT: _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____
SECTION NO./N°. PARTIE: _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT:

Les comités permanents de HNB sont les suivants: le comité des prix, le Comité d'appel/de l'ombudsman, le comité de vérifications des pouvoirs, le Comité de la constitution, le Comité des finances, le Comité des opérations, le Comité du personnel, le Comité de gestion du risque, de la conduite et de la sécurité et des codes de conduite.

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

Les comités permanents de HNB sont les suivants: le comité des prix, le Comité d'appel/de l'ombudsman, le comité de vérifications des pouvoirs, le Comité de la constitution, le Comité des finances, le Comité des opérations, le Comité du personnel, **le comité de développement**, le Comité de gestion du risque, de la conduite et de la sécurité et des codes de conduite.

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT:

Harmoniser avec le plan stratégique et la réorganisation de la commission du développement à un comité

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					
NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIERE					

REC'D BY:

DATE:



NOTICE OF MOTION AVIS DE MOTION

**ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE
TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES**

HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: Constitution Committee

(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \

le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Daniel Roussel / Neil Jacobson

ARTICLE NO./N°. ARTICLE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

BY-LAW NO./N°. STATUT: _____ 7.1(b)

PAGE NO./N° DE PAGE: 24

REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

SECTION NO./N°. PARTIE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT:

Le Président de HNB veille à ce que les membres des comités permanents soient nommés et approuvés par les membres du Conseil d'administration de HNB lors de la réunion de septembre

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

Le Président de HNB veille à ce que **le président et** les membres des comités permanents soient nommés et approuvés par les membres du Conseil d'administration de HNB lors de la réunion **d'automne.**

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT:

Clarification du processus et la date limite.

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					
NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIERE					

REC'D BY:

DATE:



**NOTICE OF MOTION
AVIS DE MOTION**

**ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE
TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES**

HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: Constitution Committee

(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \
le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Daniel Roussel / Neil Jacobson

ARTICLE NO./N°. ARTICLE: _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____

BY-LAW NO./N°. STATUT: 7.2(a) PAGE NO./N° DE PAGE: 24

REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT: _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____

SECTION NO./N°. PARTIE: _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT:

Le Comité d'appel/de l'ombudsman est composé de cinq membres, tous nommés par le président et approuvés par le Conseil d'administration. Le président du comité est élu par les membres de ce dernier.

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

Le Comité d'appel/de l'ombudsman est composé de cinq membres, tous nommés par le président et approuvés par le Conseil d'administration. ~~Le président du comité est élu par les membres de ce dernier.~~

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT:

Clarification du processus afin de s'aligner avec Hockey Canada et *Robert's Rules of Order*

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					
NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIERE					

REC'D BY:

DATE:



NOTICE OF MOTION AVIS DE MOTION

**ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE
TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES**

HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: Constitution Committee

(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \
le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Daniel Roussel / Neil Jacobson

ARTICLE NO./N°. ARTICLE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

BY-LAW NO./N°. STATUT: _____ 7.3(a)

PAGE NO./N° DE PAGE: 25

REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

SECTION NO./N°. PARTIE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT:

Le comité de la constitution est composé d'au moins cinq membres, nommés par le président et approuvés par le conseil d'administration. Au moins l'un de ces membres doit être membre du conseil d'administration de HNB. Le Président de chaque comité est élu par les membres de ce dernier.

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

Le comité de la constitution est composé d'au moins cinq membres, nommés par le président et approuvés par le conseil d'administration. Au moins l'un de ces membres doit être membre du conseil d'administration de HNB. ~~Le Président de chaque comité est élu par les membres de ce dernier.~~

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT:

Clarification du processus afin de s'aligner avec Hockey Canada et *Robert's Rules of Order*

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					
NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIERE					



NOTICE OF MOTION AVIS DE MOTION

ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES **HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB**

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: Constitution Committee

(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \

le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Daniel Roussel / Neil Jacobson

ARTICLE NO./N°. ARTICLE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

BY-LAW NO./N°. STATUT: 7.4(a)

PAGE NO./N° DE PAGE: 25

REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

SECTION NO./N°. PARTIE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT:

Le Comité des finances est composé d'au moins cinq membres, nommés par le président et approuvés par le conseil d'administration. Le président est élu par les membres du comité. Au moins l'un de ces membres doit être membre du conseil d'administration de HNB et une de ces personnes doit être membre du conseil de direction du CHMNB. Le président est élu par les membres du comité. S'il ne l'est pas déjà, le président nouvellement élu devient membre du conseil d'administration. Dans le cas contraire, aucun poste additionnel au conseil d'administration n'est nécessaire.

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

Le Comité des finances est composé d'au moins cinq membres, nommés par le président et approuvés par le conseil d'administration. Au moins l'un de ces membres doit être membre du conseil d'administration de HNB et une de ces personnes doit être membre du conseil de direction du CHMNB. S'il ne l'est pas déjà, le président devient membre du conseil d'administration. Dans le cas contraire, aucun poste additionnel au conseil d'administration n'est nécessaire.

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT:

Clarification du processus afin de s'aligner avec Hockey Canada et *Robert's Rules of Order*

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					
NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIERE					



NOTICE OF MOTION AVIS DE MOTION

**ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE
TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES**

HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: Constitution Committee

(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \
le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Daniel Roussel / Neil Jacobson

ARTICLE NO./N°. ARTICLE:	_____	PAGE NO./N° DE PAGE:	_____
BY-LAW NO./N°. STATUT:	<u>7.5(a)</u>	PAGE NO./N° DE PAGE:	26
REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT:	_____	PAGE NO./N° DE PAGE:	_____
SECTION NO./N°. PARTIE:	_____	PAGE NO./N° DE PAGE:	_____

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT:

Le Comité du personnel est composé d'au moins 5 membres, nommés par le président et approuvés par le conseil d'administration. Deux de ces personnes doivent être membres du Conseil d'administration de HNB et une de ces personnes doit être membre du conseil de direction du CHMNB. Le président est élu par les membres du comité.

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

Le Comité du personnel est composé d'au moins 5 membres, nommés par le président et approuvés par le conseil d'administration. Deux de ces personnes doivent être membres du Conseil d'administration de HNB et une de ces personnes doit être membre du conseil de direction du CHMNB. ~~Le président est élu par les membres du comité.~~

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT:

Clarification du processus afin de s'aligner avec Hockey Canada et *Robert's Rules of Order*

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					
NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIERE					



NOTICE OF MOTION AVIS DE MOTION

**ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE
TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES**

HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: Constitution Committee

(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \
le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Daniel Roussel / Neil Jacobson

ARTICLE NO./N°. ARTICLE:

PAGE NO./N° DE PAGE:

BY-LAW NO./N°. STATUT: 7.6(a)

PAGE NO./N° DE PAGE: 27

REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT:

PAGE NO./N° DE PAGE:

SECTION NO./N°. PARTIE:

PAGE NO./N° DE PAGE:

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT:

Le Comité de gestion du risque, de la conduite et de la sécurité est composé d'au moins cinq membres nommés par président et approuvés par le conseil d'administration. Au moins l'un de ces membres doit être membre du conseil d'administration de HNB. Le président est élu par les membres du comité.

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

Le Comité de gestion du risque, de la conduite et de la sécurité est composé d'au moins cinq membres nommés par président et approuvés par le conseil d'administration. Un de ces membres doit être membre du conseil d'administration de HNB. ~~Le président est élu par les membres du comité.~~

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT:

Clarification du processus afin de s'aligner avec Hockey Canada et *Robert's Rules of Order*

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					
NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIERE					



NOTICE OF MOTION AVIS DE MOTION

**ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE
TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES**

HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: Constitution Committee

(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \
le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Daniel Roussel / Neil Jacobson

ARTICLE NO./N°. ARTICLE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

BY-LAW NO./N°. STATUT: _____ 7.7(b) _____

PAGE NO./N° DE PAGE: 27

REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

SECTION NO./N°. PARTIE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT:

Les comités spéciaux sont composés d'au moins cinq personnes; le quorum est constitué par la majorité du comité. Le mandat des membres se poursuit jusqu'à ce que le rapport soit terminé. Le président est élu par les membres du comité.

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

Les comités spéciaux sont composés d'au moins cinq personnes; le quorum est constitué par la majorité du comité. Le mandat des membres se poursuit jusqu'à ce que le rapport soit terminé. ~~Le président est élu par les membres du comité.~~

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT:

Clarification du processus afin de s'aligner avec Hockey Canada et *Robert's Rules of Order*

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					
NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIERE					



NOTICE OF MOTION AVIS DE MOTION

**ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE
TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES**

HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: Constitution Committee

(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \

le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Daniel Roussel / Neil Jacobson

ARTICLE NO./N°. ARTICLE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

BY-LAW NO./N°. STATUT: _____ 7.8(b) _____

PAGE NO./N° DE PAGE: 26

REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

SECTION NO./N°. PARTIE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT:

7.8 b. Le président du Comité est choisi par les membres de ce dernier.

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

<supprimer>

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT:

Clarification du processus afin de s'aligner avec Hockey Canada et *Robert's Rules of Order*

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					
NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIERE					



NOTICE OF MOTION AVIS DE MOTION

**ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE
TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES**

HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: Jacques Poitras

(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \
le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Chris Green

ARTICLE NO./N°. ARTICLE: 7.8.d.i PAGE NO./N° DE PAGE: 28

BY-LAW NO./N°. STATUT: PAGE NO./N° DE PAGE:

REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT: PAGE NO./N° DE PAGE:

SECTION NO./N°. PARTIE: PAGE NO./N° DE PAGE:

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT:

Ce trophée, remis par Provincial Glass and Trim Ltd. à la mémoire du regretté J. Charles Daigle, un ancien administrateur de HNB, est remis annuellement à une personne qui a contribué au hockey au Nouveau-Brunswick à titre de dirigeant.

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

Ce trophée, remis à la mémoire du regretté J. Charles Daigle, un ancien administrateur de HNB, est remis annuellement à une personne qui a contribué au hockey au Nouveau-Brunswick à titre de dirigeant.

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT:

Ne commandite pas ce prix

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					
NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIERE					



NOTICE OF MOTION AVIS DE MOTION

**ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE
TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES**

HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: Chris Green
(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \
le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Dawn Shaw
ARTICLE NO./N°. ARTICLE 7.8.d.iii PAGE NO./N° DE PAGE: 28
BY-LAW NO./N°. STATUT: _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____
REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT: _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____
SECTION NO./N°. PARTIE: _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT: NOUVEAU

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

PRIX DE LA PERCÉE AU HOCKEY FÉMININ : Créé en 2004 afin de reconnaître une personne qui participe activement à la promotion du hockey féminin au Nouveau-Brunswick au cours de la saison actuelle.

c) la priorité sera donnée aux candidat(e)s au niveau de hockey local

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT:

Afin d'encourager la participation dans le hockey au niveau local, pour agrandir nos nombres de participantes.

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					
NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIÈRE					



NOTICE OF MOTION AVIS DE MOTION

ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: _____ Chris Green _____

(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \

le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: _____ Dawn Shaw _____

ARTICLE NO./N°. ARTICLE: _____ 7.8.d.v _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____ 29 _____

BY-LAW NO./N°. STATUT: _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____

REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT: _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____

SECTION NO./N°. PARTIE: _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT:

Ajouter un point à ce prix

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

PRIX DU CLUB COMMUNAUTAIRE OU DE L'ASSOCIATION MINEURE DE L'ANNÉE : Créé en 1992 afin de reconnaître une association de hockey mineur qui illustre le véritable esprit du hockey mineur au cours de la saison antérieure et qui encourage ses membres à participer selon les valeurs de l'esprit sportif.

b) L'association Club est conforme à toutes les politiques, les règlements et les exigences de certification de HNB.

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT:

Donner considération aux associations/clubs qui font le travail additionnel pour être conforme aux règlements.

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					
NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIERE					



NOTICE OF MOTION AVIS DE MOTION

ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES **HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB**

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: Dawn Shaw
(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \
le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Chris Green

ARTICLE NO./N°. ARTICLE: 7.8.d.vii PAGE NO./N° DE PAGE: 29
BY-LAW NO./N°. STATUT: PAGE NO./N° DE PAGE:
REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT: PAGE NO./N° DE PAGE:
SECTION NO./N°. PARTIE: PAGE NO./N° DE PAGE:

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT:

PRIX DE RÉUSSITE DE CARRIÈRE: Établi en 2016 afin d'honorer les personnes qui, pendant de nombreuses années, ont rendu de fidèles services au hockey amateur, ayant participé comme joueur, entraîneur, ou administrateur, et ayant fait une contribution extraordinaire à Hockey Nouveau-Brunswick.

- a) Les nominations pour ce prix proviendront du Conseil d'administration de HNB.

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

PRIX DE RÉUSSITE DE CARRIÈRE: Établi en 2016 afin d'honorer les personnes qui, pendant de nombreuses années, ont rendu de fidèles services au hockey amateur, ayant participé comme joueur, entraîneur, ou administrateur, et ayant fait une contribution extraordinaire à Hockey Nouveau-Brunswick.

- a) Les nominations pour ce prix proviendront **d'un membre actuel** du Conseil d'administration de HNB.

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT:

Donner clarification qui peut soumettre pour ce prix

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					
NBMHC/CHMNB					

NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIERE					



**NOTICE OF MOTION
AVIS DE MOTION**

**ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE
TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES**

HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: Constitution Committee

(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \
le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Daniel Roussel/Neil Jacobsen

ARTICLE NO./N°. ARTICLE: _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____
BY-LAW NO./N°. STATUT: 9.1 PAGE NO./N° DE PAGE: 29
REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT: _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____
SECTION NO./N°. PARTIE: _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT:

La dernière édition du *Robert's Rules of Order* sera utilisée comme procédure parlementaire de référence pour toutes les réunions de HNB.

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

<Supprimer>

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT:

A été redirigé dans le nouveau Article 2.2 c page 14

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					
NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIERE					

REC'D BY:

DATE:



NOTICE OF MOTION AVIS DE MOTION

**ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE
TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES**

HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: Constitution Committee

(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \

le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Daniel Roussel / Neil Jacobson

ARTICLE NO./N°. ARTICLE: _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____

BY-LAW NO./N°. STATUT: 10.1 _____ PAGE NO./N° DE PAGE: 31

REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT: _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____

SECTION NO./N°. PARTIE: _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT:

Chaque COR est composé d'un président et de six membres, soit un membre de chacun des trois conseils (hockey mineur, officiel, hockey senior) et trois autres nommés par le COR suivant la recommandation selon laquelle il devrait y avoir un représentant du hockey féminin dans chaque région. Les membres sont nommés pour un mandat de deux ans; celui-ci peut être reconduit.

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

Chaque COR est composé d'un président et **un maximum** de six membres **qui ont le droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle de HNB. Parmi les 6 membres; chaque COR doit avoir un représentant senior dans les régions qui ont enregistré une équipe senior. De plus, chaque COR doit avoir un représentant du hockey mineur, du hockey féminin, et des officiels. Tout poste restant au sein du COR est nommé par le président du COR.** Les membres sont nommés pour un mandat de deux ans; celui-ci peut être reconduit.

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT: Alignement sur la pratique actuelle et renforcer la représentation féminine dans les régions.

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					
NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIERE					



NOTICE OF MOTION AVIS DE MOTION

**ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE
TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES**

HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: Constitution Committee

(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \

le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Daniel Roussel / Neil Jacobson

ARTICLE NO./N°. ARTICLE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

BY-LAW NO./N°. STATUT: _____ 11.a

PAGE NO./N° DE PAGE: 32

REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

SECTION NO./N°. PARTIE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT:

Le poste de président doit faire l'objet d'un vote par scrutin secret au cours de l'assemblée générale de HNB qui a lieu les années paires. Un vote à la majorité des délégués admissibles inscrits présents est requis. Le président a le droit de voter lors de l'élection. Le candidat à la présidence ayant le plus petit nombre de votes sera retiré des tours de vote suivantes, jusqu'à ce qu'un des candidats reçoive 50 % des votes requis plus un ou plus des votes totaux exprimés dans ce tour.

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

11.a. Les candidats pour le poste de Président de Hockey Nouveau-Brunswick doit être un membre actuel du conseil d'administration de Hockey Nouveau-Brunswick.

11.b. Le poste de président doit faire l'objet d'un vote par scrutin secret au cours de l'assemblée générale de HNB qui a lieu les années paires. Un vote à la majorité des délégués admissibles inscrits présents est requis. Le président a le droit de voter lors de l'élection. Le candidat à la présidence ayant le plus petit nombre de votes sera retiré des tours de vote suivants, jusqu'à ce qu'un des candidats reçoive 50 % des votes requis plus un ou plus des votes totaux exprimés dans ce tour.

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT:

Améliorez la planification de la relève. Aligner avec le plan stratégique.

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					
NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIERE					



NOTICE OF MOTION AVIS DE MOTION

**ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE
TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES**

HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: Constitution Committee

(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \

le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Daniel Roussel / Neil Jacobson

ARTICLE NO./N°. ARTICLE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

BY-LAW NO./N°. STATUT: _____ 11.b

PAGE NO./N° DE PAGE: 30

REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

SECTION NO./N°. PARTIE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT:

Les formules de candidature doivent être distribuées à tous les membres du conseil d'administration de HNB avant le 31 mars. Pour le poste de président, seules les formules de candidature postées 15 jours avant l'assemblée générale annuelle de HNB, le cachet de la poste en faisant foi, seront acceptées.

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

Les formulaires de candidature doivent être distribués à tous les membres du conseil d'administration de HNB avant le 31 mars. Pour le poste de président, seules les formulaires de candidature postés **30** jours avant l'assemblée générale annuelle de HNB, le cachet de la poste en faisant foi, seront acceptées.

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT:

Entretien . Aligner les dates limites de nomination du président du conseil mineur et du président.

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					
NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIERE					

REC'D BY:

DATE:



**NOTICE OF MOTION
AVIS DE MOTION**

**ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE
TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES**

HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: Constitution Committee

(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \

le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Daniel Roussel / Neil Jacobson

ARTICLE NO./N°. ARTICLE: _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____
BY-LAW NO./N°. STATUT: _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____
REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT: 110.b PAGE NO./N° DE PAGE: 41 _____
SECTION NO./N°. PARTIE: _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT:

b. Tout appel d'une décision rendue par le président d'une ligue au hockey récréatif adulte doit être entendu par le président du conseil concerné avant d'être déposé devant le Comité d'appel. Le président du conseil doit rendre sa décision dans les 48 heures après avoir été saisi de l'appel.

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

<supprimer>

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT:

Les programmes récréatifs pour adultes sont inscrits/administrés par Canlan.

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					
NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIERE					

REC'D BY:

DATE:



NOTICE OF MOTION AVIS DE MOTION

**ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE
TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES**

HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: Constitution Committee

(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \

le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Daniel Roussel / Neil Jacobson

ARTICLE NO./N°. ARTICLE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

BY-LAW NO./N°. STATUT: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

SECTION NO./N°. PARTIE: _____ 201

PAGE NO./N° DE PAGE: 43

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT:

Le comité exécutif de la Commission est composé des membres suivants :

a. Le Président de la Commission et au plus cinq représentants fonctionnels nommés par le commissaire : ceux-ci peuvent être notamment choisis, mais non exclusivement, parmi les personnes suivantes :

- i. Représentant de la Commission du hockey senior
- ii. Représentant du Conseil de hockey mineur
- iii. Coordonnateur des Journées amusantes Esso et des stages spécialisés de hockey féminin
- iv. Représentant de la Commission de développement
- v. Coordonnateur provincial

b. La Commission dispose de tous les pouvoirs nécessaires afin de promouvoir et de favoriser le développement du hockey féminin partout au Nouveau-Brunswick. Elle collabore directement avec le directeur exécutif, les présidents des conseils et des commissions et le coordonnateur des programmes techniques à la prestation des programmes de hockey féminin et des programmes de développement du hockey.

c. Elle est chargée du Manuel des opérations de la Commission.

d. Elle est tenue de présenter un plan annuel à la réunion de septembre du conseil d'administration aux fins d'approbation et de soumettre un rapport annuel à l'assemblée générale annuelle de HNB.

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

La **Commission** du hockey féminin est composé des membres suivants :

a. Le **Commissaire, un représentant de chaque COR, nommés par le président de chaque COR.**

b. **Le commissaire nomme un membre de la commission pour représenter le hockey féminin sur l'exécutif de la commission de hockey d'élite et sur le conseil du hockey mineur.**

c. La Commission dispose de tous les pouvoirs nécessaires afin de promouvoir et de favoriser le développement du hockey féminin partout au Nouveau-Brunswick. Elle collabore directement avec le directeur exécutif, les présidents des conseils et des commissions et le coordonnateur des programmes techniques à la prestation des programmes de hockey féminin et des programmes de développement du hockey.

d. Elle est tenue de présenter un plan annuel à la réunion d'**automne** du conseil d'administration aux fins d'approbation et de soumettre un rapport annuel à l'assemblée générale annuelle de HNB.

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT:

Avoir la representation de chaque COR.

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					
NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIERE					

REC'D BY:

DATE:



NOTICE OF MOTION AVIS DE MOTION

**ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE
TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES**

HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: Constitution Committee

(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \

le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Daniel Roussel / Neil Jacobson

ARTICLE NO./N°. ARTICLE: _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____

BY-LAW NO./N°. STATUT: _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____

REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT: _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____

SECTION NO./N°. PARTIE: 300 PAGE NO./N° DE PAGE: 43

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT:

Le comité exécutif de la Commission est composée des membres suivants :

a. Le président de la commission au plus huit représentants sectoriels nommés par le commissaire; ceux-ci peuvent être notamment choisis, mais non exclusivement, parmi les dirigeants suivants :

- i. conseils des opérations régionaux
- ii. commissaires des ligues
- iii. présidents des ligues

b. La Commission dispose de tous les pouvoirs nécessaires afin de promouvoir et de favoriser le développement du hockey junior partout au Nouveau-Brunswick. Elle collabore directement avec le directeur exécutif et le Conseil de hockey senior à la prestation des programmes de hockey au Nouveau-Brunswick. Elle est chargée du Manuel des opérations de la Commission. Elle est tenue de présenter un plan annuel à la réunion de septembre du conseil d'administration et de soumettre un rapport annuel à l'assemblée générale annuelle de HNB.

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

<supprimer>

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT:

Alignement avec le plan stratégique – Supprimer la commission junior - mais conserver un commissaire junior avec les mêmes pouvoirs et responsabilités.

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
---------	---------------------	------------------	--------------------	---	--------------------

NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					
NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIERE					

REC'D BY:

DATE:



**NOTICE OF MOTION
AVIS DE MOTION**

**ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE
TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES**

HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: Constitution Committee

(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \

le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Daniel Roussel / Neil Jacobson

ARTICLE NO./N°. ARTICLE: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

BY-LAW NO./N°. STATUT: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT: _____

PAGE NO./N° DE PAGE: _____

SECTION NO./N°. PARTIE: 400

PAGE NO./N° DE PAGE: 44

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT:

402.0 Le CHMNB fait partie de HNB et en est membre; il tire son autorité de HNB et, de ce fait, est assujetti à tous les règlements et règles de jeu de Hockey Canada.

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

401 b. Le CHMNB fait partie de HNB et en est membre; il tire son autorité de HNB et, de ce fait, est assujetti à tous les règlements et règles de jeu de Hockey Canada.

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT:

Entretien Amélioration du context et description

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					
NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIERE					

REC'D BY:

DATE:



NOTICE OF MOTION AVIS DE MOTION

**ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE
TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES**

HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: Constitution Committee

(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \
le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Daniel Roussel / Neil Jacobson

ARTICLE NO./N°. ARTICLE:	<u>602.0</u>	PAGE NO./N° DE PAGE: 57	_____
BY-LAW NO./N°. STATUT:	_____	PAGE NO./N° DE PAGE:	_____
REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT:	_____	PAGE NO./N° DE PAGE:	_____
SECTION NO./N°. PARTIE:	_____	PAGE NO./N° DE PAGE:	_____

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT:

Les ligues de hockey senior et de hockey récréatif adulte de même que les équipes qui en font partie doivent être membres de HNB et sont assujetties à la constitution, aux règlements administratifs et aux règlements du CHSNB, de HNB et de Hockey Canada.

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

Les ligues de hockey senior de même que les équipes qui en font partie doivent être membres de HNB et sont assujetties aux constitutions **respectives**, aux règlements administratifs et aux règlements du CHSNB, de HNB et de Hockey Canada.

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT:

Démontrer les politiques courantes du conseil senior. Les équipes adultes récréatives sont gérées par CanLan

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					
NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIERE					



NOTICE OF MOTION AVIS DE MOTION

**ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE
TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES**

HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: Constitution Committee

(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \
le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Daniel Roussel / Neil Jacobson

ARTICLE NO./N°. ARTICLE: 603.0 PAGE NO./N° DE PAGE: 57

BY-LAW NO./N°. STATUT: _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____

REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT: _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____

SECTION NO./N°. PARTIE: _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT:

Le Comité de direction du CHSNB est composé du président, des directeurs de chaque région et d'un représentant de la Commission de hockey féminin. Le président préside toutes les réunions du CHSNB.

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

Le Comité de direction du CHSNB est composé du président et des directeurs de chaque région **qui ont une équipe senior inscrite**. Le président préside toutes les réunions du CHSNB.

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT:

Démontrer la politique courante des opérations du conseil de hockey senior

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					
NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIERE					

REC'D BY:

DATE:



NOTICE OF MOTION AVIS DE MOTION

**ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE
TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES**

HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: Constitution Committee

(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \

le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Daniel Roussel / Neil Jacobson

ARTICLE NO./N°. ARTICLE: 603.5 PAGE NO./N° DE PAGE: 58
BY-LAW NO./N°. STATUT: _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____
REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT: _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____
SECTION NO./N°. PARTIE: _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT:

Le président est élu par scrutin secret à la majorité des voix au cours des années impaires par tous les membres enregistrés présents à l'assemblée générale annuelle du CHSNB. Il exerce ses fonctions pour un mandat de deux ans et peut être réélu. Le directeur exécutif dirige l'élection. Les bulletins de vote doivent être distribués, ramassés et dénombrés et les résultats être communiqués au directeur exécutif de HNB, qui annonce les résultats de l'élection. Les bulletins de vote doivent être détruits sur une motion provenant de la salle. Le président ne peut occuper le poste de directeur régional.

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

Le président est élu par scrutin secret à la majorité des voix au cours des années impaires par tous les membres enregistrés présents à l'assemblée générale annuelle du CHSNB. Il exerce ses fonctions pour un mandat de deux ans et peut être réélu. Le directeur exécutif dirige l'élection. Les bulletins de vote doivent être distribués, ramassés et dénombrés et les résultats être communiqués au directeur exécutif de HNB, qui annonce les résultats de l'élection. Les bulletins de vote doivent être détruits sur une motion provenant de la salle. Le président ne peut occuper le poste de directeur régional.

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT:

Entretien. Alignement avec les pratiques actuelles de Hockey Canada. (Côté anglais n'était pas corrigé. Côté français déjà correcte).

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					

NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIERE					

REC'D BY:

DATE:



**NOTICE OF MOTION
AVIS DE MOTION**

**ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE
TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES**

HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: Constitution Committee

(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \
le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Daniel Roussel / Neil Jacobson

ARTICLE NO./N°. ARTICLE: 604.2 PAGE NO./N° DE PAGE: 58
BY-LAW NO./N°. STATUT: _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____
REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT: _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____
SECTION NO./N°. PARTIE: _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT:

Un groupe organisé de hockey récréatif adulte peut enregistrer des joueurs individuels comme membres du CHSNB, à condition de se conformer à la constitution, aux règlements administratifs et aux règlements du CHSNB. Le paiement des droits d'adhésion individuels et de l'assurance est obligatoire.

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

<Supprimer>

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT:

Programmes récréatifs pour adultes sont inscrits et gérés par CanLan

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					
NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIERE					

REC'D BY:

DATE:



NOTICE OF MOTION AVIS DE MOTION

**ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE
TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES**

HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: Constitution Committee

(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \

le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Daniel Roussel / Neil Jacobson

ARTICLE NO./N°. ARTICLE:	<u>605.0</u>	PAGE NO./N° DE PAGE:	<u>58</u>
BY-LAW NO./N°. STATUT:	<u> </u>	PAGE NO./N° DE PAGE:	<u> </u>
REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT:	<u> </u>	PAGE NO./N° DE PAGE:	<u> </u>
SECTION NO./N°. PARTIE:	<u> </u>	PAGE NO./N° DE PAGE:	<u> </u>

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT:

Le représentant de la CHFNB et les directeurs régionaux ont chacun droit à un vote aux réunions du Comité de direction du CHSNB.

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

Les directeurs régionaux ont chacun droit à un vote aux réunions du Comité de direction du CHSNB.

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT:

Refléter les operations du conseil de hockey senior. Il n'y a pas de ligues féminines au N-B.

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					
NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIERE					

REC'D BY:

DATE:



NOTICE OF MOTION AVIS DE MOTION

**ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE
TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES**

HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: Constitution Committee

(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \

le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Daniel Roussel / Neil Jacobson

ARTICLE NO./N°. ARTICLE: 607.0 PAGE NO./N° DE PAGE: 59
BY-LAW NO./N°. STATUT: _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____
REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT: _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____
SECTION NO./N°. PARTIE: _____ PAGE NO./N° DE PAGE: _____

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT:

Fonctions du représentant de la Commission de hockey féminin

607.0 Le représentant de la CHFNB représente la Commission à toutes les réunions du CHSNB.

607.1 Le représentant de la CHFNB agit comme personne-ressource auprès des représentants du hockey féminin membres des conseils des opérations régionaux.

607.2 Le représentant de la CHFNB prête son assistance aux directeurs régionaux dans l'administration et la gestion du hockey senior féminin conformément à la constitution, aux règlements administratifs et aux règlements de Hockey Canada, de HNB et du CHSNB.

607.3 Le représentant de la CHFNB accepte et exerce les pouvoirs qui lui sont conférés par le Conseil relativement au hockey féminin.

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

<supprimer>

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT:

Refléter les operations du conseil de hockey senior. Tout le hockey récréatif adulte est géré par CanLan

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					

NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIERE					

REC'D BY:

DATE:



NOTICE OF MOTION AVIS DE MOTION

**ALL NOTICES OF MOTION MUST BE LEGIBLE
TOUS LES AVIS DE MOTION DOIVENT ÊTRE LISIBLES**

HNB CONSTITUTION / LA CONSTITUTION DE HNB

SUBMITTED BY/SOUMIS PAR: Constitution Committee

(HNB Board Member, Council and Commission Executive Committee members \

le Conseil d'administration de HNB et les membres des comités de direction des conseils et des commissions)

MOVED & SECONDED BY/PROPOSÉ ET APPUYÉ PAR: Daniel Roussel / Neil Jacobson

ARTICLE NO./N°. ARTICLE:	_____	PAGE NO./N° DE PAGE:	_____
BY-LAW NO./N°. STATUT:	_____	PAGE NO./N° DE PAGE:	_____
REGULATION NO./N°. RÈGLEMENT:	_____	PAGE NO./N° DE PAGE:	_____
SECTION NO./N°. PARTIE:	<u>801</u>	PAGE NO./N° DE PAGE:	60

CURRENT WORDING/TEL QU'ÉCRIT PRÉSENTMENT:

801.2 La Commission dispose de tous les pouvoirs nécessaires afin de promouvoir et de favoriser le développement du hockey partout au Nouveau-Brunswick. Il collabore directement avec le directeur exécutif et le directeur technique à la prestation des programmes de développement du hockey.

801.3 La Commission est tenue de présenter un plan annuel à la réunion de septembre du conseil d'administration aux fins d'approbation et de soumettre un rapport annuel à l'assemblée générale annuelle de HNB.

801.4 Le président de la Commission du développement doit être membre du conseil de direction du CMHNB et travaille en collaboration avec les directeurs pour promouvoir les cliniques et programmes de Hockey Canada et de HNB.

PROPOSED WORDING/CHANGEMENTS PROPOSÉS:

7.9(a). Le comité de développement sera composé d'un minimum de 5 membres, nommés par le Président et approuvé par le conseil d'administration.

7.9(b). Il incombera au comité de développement d'offrir le mandat annuel tel que fourni par le conseil d'administration de Hockey Nouveau-Brunswick.

RATIONALE FOR CHANGE/RAISONS DU CHANGEMENT:

Plan stratégique.Changement d'une commission à un comité

Council	Withdrawn Retiré	Tabled Déposé	Carried Accepté	Carried As Amended Accepté (avec changements)	Defeated Défait
NBHDC/CDHNB					
NBFHC/CHFNB					

NBMHC/CHMNB					
NBHOC/COHNB					
NBJHC/CJHNB					
NBSHC/CHSNB					
PLENARY/PLÉNIERE					

REC'D BY:

DATE: